

Auditions des 17 et 19 septembre 2018

Commission des arts et de la culture et
Commission des finances
Conseil municipal

Département de la culture et du sport/
Département de l'aménagement et des constructions
Grand Théâtre de Genève

Ville de Genève

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle

- PR-1313: approbation du budget de la saison 2018-2019 avec un déficit de 4'828'607 francs.
- PR-1314: crédit de 2'592'000 francs destiné à une subvention d'investissement en faveur de la Fondation Grand Théâtre pour financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place Neuve.
- PR-1315: crédit budgétaire supplémentaire de 3'460'473 francs destiné à une subvention d'exploitation en faveur de la Fondation du Grand Théâtre pour financer les frais induits par le retard du chantier du bâtiment de la place Neuve et la double exploitation simultanée de l'ODN et de la scène de la place Neuve et les frais de prolongation des locations de locaux imputables au retard du chantier.

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

...due à la cumulation de plusieurs facteurs ayant engendré des surcoûts de nature différente:

1. Retrait du soutien cantonal:

Le Canton s'était engagé dès 2015 dans le financement du Grand Théâtre avec une subvention progressive:

- 500'000 francs effectifs en 2015 (au lieu d'un million de francs annoncé dans la déclaration du 30 octobre 2013)
- deux millions de francs en 2016
- trois millions de francs dès 2017

A la suite du courrier du 3/11/2017 de François Longchamp et Anne Emery-Torracinta décidant de suspendre les négociations dans le cadre du processus LRT, le 15 décembre 2017, le Grand Conseil a retiré du budget cantonal 2018 la subvention de 3 millions de francs au GTG.

Le Conseil administratif a sollicité le Fonds intercommunal pour un soutien exceptionnel de 1,5 millions de francs en faisant valoir le retrait du Canton et la forte proportion des abonnés résidant dans les autres communes (39%).

Des négociations avec le Canton vont être menées mais n'ont aucune chance d'aboutir dans un délai rapide.

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

2. Coûts dus au retard du chantier et à la double exploitation simultanée ODN/place Neuve pour les équipements, l'informatique et le mobilier

- Janvier 2013: vote par le CM de la M-1060: «Urgence au Grand Théâtre: pour le maintien des travaux de rénovation», demandant au CA de «revoir ses priorités en matière d'investissements et à revenir sur sa décision de reporter de deux ans les travaux de rénovations prévus au Grand Théâtre en 2015».
- Novembre 2015: mise au point du calendrier révisé du chantier avec intégration de la contrainte fixée par la direction générale du Grand Théâtre de pouvoir répéter le RING de Wagner en juin 2018 à la place Neuve, soit avant que le chantier ne soit terminé et ceci en parallèle à l'exploitation de l'ODN jusqu'en juillet 2018. Conséquence: double exploitation ODN/place Neuve de quelques semaines.
- Mi-septembre à mi-octobre 2017: adaptation du calendrier suite au retard du chantier dû aux infiltrations d'eau => concertation pour élaborer un nouveau calendrier à savoir:
 - août-septembre 2018: chantier sur les installations techniques en parallèle à la fin du chantier des architectes
 - 30 septembre 2018: remise du bâtiment au Grand Théâtre
 - octobre 2018 à mi-janvier 2019: retouches de fin de chantier et répétitions possibles sur la scène dès octobre 2018
 - 15 janvier 2019: premier spectacle public possible à la place Neuve

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

2. Coûts dus au retard du chantier et à la double exploitation simultanée ODN/place Neuve pour les équipements, l'informatique et le mobilier (suite)

- Conséquences: reprogrammation complète de la saison 2018-2019 par la direction générale du Grand Théâtre en prévoyant le premier semestre de la saison à l'ODN et le deuxième à la place Neuve. Double exploitation ODN/place Neuve pour les répétitions du RING de plusieurs mois.
- 20 février 2018: première évaluation financière communiquée par la Fondation du Grand Théâtre aux médias, à savoir 2'248'000 francs représentant les surcoûts dus au retard du chantier, à savoir les surcoûts artistiques et de perte sur billetterie.
- Les autres surcoûts n'étaient pas intégrés à ce montant total. Il s'agit des coûts suivants: prolongation de l'exploitation prolongée de l'ODN/Villa Rigot, coûts liés à la double exploitation tant en équipements qu'en personnel, coûts liés au renouvellement des équipements, coûts relatifs au mobilier et à l'informatique, coûts de prolongation des locations de locaux.
- 27 avril 2018: présentation publique de la nouvelle saison 2018-2019

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

2. Coûts dus au retard du chantier et à la double exploitation simultanée ODN/place Neuve pour les équipements, l'informatique et le mobilier (suite)

- 15 juin 2018: présentation au bureau de la Fondation du Grand Théâtre des coûts totaux à considérer pour le retard du chantier et la double exploitation simultanée ODN/place Neuve:
 - **budget de fonctionnement impacté à hauteur de 3'374'350 francs**
 - Surcoûts artistiques: 1'268'000 francs
 - Perte billetterie estimée: 1'070'924 francs
 - Personnel auxiliaire double exploitation: 784'000 francs
 - Personnel auxiliaire billetterie Bovy-Lysberg: 53'500 francs
 - Prolongation exploitation ODN/Villa Rigot: 168'126 francs
 - Divers déménagement 29'800 francs
 - **budget d'investissement chiffré à 2'591'998 francs**
 - Equipements pour la double exploitation: 1'559'783 francs
 - Equipements à mettre à niveau: 105'353 francs
 - Equipements vétustes à remplacer: 348'908 francs
 - Equipement informatique: 114'520 francs
 - Equipement mobilier: 393'434 francs
 - Equipement bars-restauration: 70'000 francs

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

3. Problématique de la trésorerie

Le 18 juillet 2018 la Fondation du Grand Théâtre indique que d'ici à fin 2018, il lui faut disposer des montants suivants:

- 2'591'998 francs pour payer les investissements
- 2'414'300 francs correspondant à la moitié du déficit de la saison
- 627'000 francs correspondant aux engagements sur la saison 2019-2020 (avance)

En raison de la nouvelle Loi 11787 du 3 juin 2016 modifiant la loi sur l'administration des communes (LAC), entrée en vigueur le 1er janvier 2018, la Fondation du Grand Théâtre n'est pas autorisée à emprunter sauf pour permettre la réalisation d'un projet financé par des crédits d'engagement.

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

Le 18 juillet 2018 la Fondation du Grand Théâtre demande au Conseil administratif:

- de soumettre le budget de la saison 2018-2019 au Conseil municipal
- de déposer auprès du Conseil municipal une proposition de crédit exceptionnelle pour financer le budget de la saison 2018-2019 à hauteur de 3'374'350 francs représentant les surcoûts liés au retard du chantier et à la double exploitation simultanée ODN/place Neuve
- de déposer auprès du Conseil municipal une proposition d'investissement pour financer les équipements liés à la double exploitation simultanée ODN/place Neuve et aux équipements scénographiques, informatiques et mobilier à hauteur de 2'591'998 francs.

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

Le Conseil administratif soumet les trois PR correspondantes au Conseil municipal qui vont être présentées en détails par la Fondation du Grand Théâtre.

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

Merci pour votre attention.

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

Fonds de réserve

- situation au 30 juin 2017: 422'495 francs
- en tenant compte du vote de la PR-1286 par le Conseil municipal (mettre la date du vote par le CM) , le fonds de réserve est augmenté du boni de la saison 2016-2017, soit 1'952'693 francs. Il est donc à ce jour de 2'375'188 francs.
- déficit de la saison 2017-2018 de 1'096'888 francs (sans amortissement ODN) - chiffre provisoire août 2018 en remplacement chiffre provisoire de juin 2018 (1'475'699 francs) / (déficit avec amortissement ODN 1'719'431 francs)
- disponible après déficit saison 2017-2018 (sans amortissement ODN): 1'278'300 francs

GTG: saison 2018-2019: une situation exceptionnelle....

Déficit de la saison 2018-2019

- 4'828'607 francs après intégration du nouvel apport privé pour la programmation artistique de 1,5 millions de francs
- couvert par le Fonds de réserve 1'278'300 francs (enlever sous réserve du vote de la PR-1286)
- couvert par la PR-1315 à raison de 3'460'473 francs (soit 3'374'350 francs surcoûts retard chantier et double exploitation + 86'123 francs prolongation de locations)
- solde déficitaire non couvert: 89'834 francs